

Memo Bank simplifie la collecte des paiements avec sa solution de prélèvement SEPA

Memo Bank, première banque indépendante créée en France depuis cinquante ans, annonce l'ajout d'un nouveau service à son offre : les encaissements par prélèvement SEPA. Avec ce nouveau service, les clients Memo Bank peuvent désormais prélever leurs propres clients directement depuis leur interface bancaire en toute simplicité et avec une tarification avantageuse.

Le meilleur de la banque et de la fintech

Le prélèvement SEPA permet à un créancier d'être à l'initiative de la collecte de ses créances auprès d'un débiteur. Le prélèvement évite aussi au créancier d'envoyer une facture à son client avant chaque règlement. Un mode d'encaissement avantageux pour mieux maîtriser ses encaissements et faciliter sa réconciliation comptable.

Auparavant, les entreprises n'avaient accès qu'à deux types de services pour gérer leurs encaissements par prélèvement : les outils complexes et chronophages des banques traditionnelles, ou les solutions onéreuses développées par des *fintech* spécialisées sur le sujet. Memo Bank offre aujourd'hui un service qui allie simplicité d'utilisation avec une tarification fixe, une première sur le marché.

Une solution d'encaissement simple et intégrée au compte bancaire

La solution d'encaissement par prélèvement peut être configurée rapidement par les clients et ne nécessite aucune procédure de mise en route fastidieuse. Autre avantage, la solution est intégrée au compte bancaire de l'entreprise, ce qui permet d'éviter les virements de trésorerie entre les services d'encaissement et la banque. En effet, les fonds sont collectés directement sur le compte bancaire de l'entreprise et non sur un compte tiers. Grâce à une interface bancaire moderne, l'ajout des mandats et la préparation de prélèvements groupés par fichier se font en quelques clics.

Une tarification claire et avantageuse

Alors que la majorité des *fintech* spécialisées dans le prélèvement proposent des tarifs élevés sur les volumes importants avec un pourcentage prélevé par transaction (généralement 1 %), Memo Bank a fait le choix d'une tarification fixe et transparente. Cette fonctionnalité est facturée entre 50 € et 100 € HT par mois selon l'abonnement choisi par le client. Et pour les clients gérant de gros volumes de prélèvements, ils peuvent en réaliser autant qu'ils le souhaitent grâce à la formule illimitée.

À propos de Memo Bank

[Memo Bank](#) est la première banque indépendante pour les entreprises, fondée et financée par des entrepreneurs. Son ambition : créer la structure financière sur laquelle les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent s'appuyer pour accélérer le développement de leur activité.

Contact presse

Jihane Teretal

E-mail : jihane@jt-conseil.com

Tél. : 06 08 27 68 85